

Affaire n°2021 – 063

MODIFICATION DES TARIFS DE L'ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES

L'atelier arts plastiques a été mis en place en juillet 2009. Il est animé par le personnel communal.

Quatre séances de 2h00 sont ouvertes aux enfants âgés de 7 ans à 16 ans, la capacité d'accueil est de sept enfants par séance soit un effectif maximum de 24 enfants.

Trois séances de 3h00 sont ouvertes aux adultes, avec une capacité de 7 adultes par séance soit un effectif maximum de 21 personnes

L'atelier est ouvert à tous les Panonnais et les personnes résidants dans les communes du bassin Est.

Depuis son ouverture les tarifs n'ont pas changés. Il serait judicieux après douze années de fonctionnement de réajuster les tarifs.

Tarif actuel :

Enfant : 15€/mois (y compris le matériel)

Adulte : 30€/mois

La Commission Sport, Animation et Enfance, propose de modifier le tarif en vigueur, comme tel :

Résidants sur la Commune :

Enfant : 15€/mois (y compris le matériel)

Adulte : 30€

Non - résidants sur la Commune :

Enfant : 20€ /mois (y compris le matériel)

Adulte : 35€/mois

La commission sport, animation et culture et enfance jeunesse a émis un avis favorable le lundi 05 juillet 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs ci-dessus.



Le Maire,


Jeannick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210728-2021-063-DE
Date de télétransmission : 03/08/2021
Date de réception préfecture : 03/08/2021